

Résolu: Que ladite communication soit reçue et renvoyée à la Commission de Législation et au Département en Loi avec instruction de s'opposer énergiquement aux clauses 3, 4, 5 et 6 dudit bill.

RAPPORTS.

9.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de procéder à l'expropriation de la rue Sherbrooke, depuis la rue Aylwin jusqu'au limites est de la Cité.

10.—Du Bureau des Commissaires, pour procéder à l'expropriation de la rue Sherbrooke, de l'avenue de Lorimier à la rue Fullum.

11.—Du Bureau des Commissaires, pour procéder à l'expropriation de la rue Sherbrooke, entre les rues Fullum et Aylwin.

12.—Du Bureau des Commissaires, pour opérer le virement d'un montant de \$5,000 pour acheter une voiture automobile pour le transport des prisonniers.

13.—Du Bureau des Commissaires, pour opérer le virement d'un montant de \$1,343 pour réparation au matériel roulant.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$1,010.50 pour payer certains honoraires à M. R. A. Dunton, Notaire.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$100 pour faire photographier un groupe des membres du Conseil et des Commissaires.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$100 pour dépenses casuelles du Bureau du Greffier de la Cité.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter \$200 pour payer les services des témoins experts.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Canada Paper Box Co., d'ajouter un étage à son édifice sur la rue Coté.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin ROBINSON, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

(M. l'éch., Martin dissident quant à l'item No. 12.)

19.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de procéder à l'expropriation de la rue de la Montagne.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Boyd.

20.—Du Bureau des Commissaires, concernant l'achat de certaine propriété de MM. Angle & Lemesurier.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin MONAHAN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit renvoyé au Bureau des Commissaires en l'informant que ce Conseil est d'opinion que l'on devrait acheter suffisamment de terrain pour construire un poste de pompiers mais non pas une étendue aussi considérable que celle qui est recommandée par ledit Bureau des Commissaires.

21.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$300 et de l'appliquer à l'établissement d'un dépôt de "Goutte de Lait" dans le quartier Ste. Cunégonde.

Sur proposition de M. l'éch., L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'échevin N. LAPOINTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

22.—Du Bureau des Commissaires, au sujet des obligations de la Ville à l'égard des municipalités récemment annexées.

M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin ROBINSON,

Propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin BASTIEN, appuyé par M. l'échevin EMARD, propose en

Amendement: Que ledit rapport soit adopté, à condition cependant, que les obligations ainsi contractées devront être remplies, la moitié durant l'année 1913 et l'autre moitié durant l'année 1914.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin MENARD, propose en

Sous-Amendement: Que ledit rapport soit retourné à MM. les Commissaires, avec prière de conférer avec les représentants des quartiers nouvellement annexés.

Résolved: That said communication be received and referred to the Legislation Committee and the Law Department with instructions to oppose energetically clauses 3, 4, 5 and 6 of said bill.

REPORTS.

9.—From Board of Commissioners, to proceed with the expropriations of Sherbrooke St., from Alywin St. to the Eastern City limits.

10.—From Board of Commissioners, to proceed with the expropriation of Sherbrooke St., from de Lorimier Avenue to Fullum St.

11.—From Board of Commissioners, to proceed with the expropriation of Sherbrooke St., between Fullum and Alywin Sts.

12.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$5,000 to purchase an automobile van.

13.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$1,343 to repair rolling stock.

14.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$1,010.50 to pay certain fees to Mr. R. A. Dunton, Notary,

15.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$100 to have a group photograph taken of the Council and Commissioners.

16.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$100 for contingent expenditure, City Clerk's Office.

17.—From Board of Commissioners, to vote \$200 to pay services of expert-witnesses.

18.—From Board to Commissioners, to allow the Canada Paper Box Co. to add a story to their building on Côté St

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. ROBINSON, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

(Ald. Martin dissenting as to item No. 12.)

19.—From Board of Commissioners, to proceed with the expropriation of de la Montagne St.

Consideration deferred, at the request of Ald. Boyd.

20.—From Board of Commissioners, concerning the purchase of a certain property from Messrs Angle & Lemesurier.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MONOHAN, it was

Resolved: That said report be referred back to the Board of Commissioners with the information that the Council is of opinion that the City should purchase a sufficient amount of land for the construction of a fire station, but not so large in area as is recommended in the report of the Board of Commissioners.

21.—From Board of Commissioners, to vary a sum of \$300 for a milk depot, St. Cunégonde ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. N. LAPOINTE,

Resolved: That said report be received and adopted.

22.—From Board of Commissioners, concerning the obligations of the City towards newly annexed municipalities.

Ald. L. A. LAPOINTE, moved, seconded by Ald. ROBINSON.

That said report be received and adopted.

Moved in amendment by Ald. BASTIEN, seconded by Ald. EMARD.

That said report be adopted conditionally however that the obligations thus contracted shall be fulfilled in the proportion of one-half during the year 1913 and the other half during the year 1914.

And, a debate arising,

Moved in sub-amendment by Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. MENARD,

That said report be referred back to the Board of Commissioners with instructions to confer with the representatives of the newly annexed wards.